L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 18 DECEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 18 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE UN JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St-Charles, magnifique emplacement de commerce au coin des rues Royale et Espagne.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Julie—foin. Aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, — clous.

Par R. M. de B. J. Montgomery & Co No 100 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, marchandises sèches étrangères et américaines.

Aussi—au No 60 de la rue du Camp, un billard.

Foin—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & son.

Clous.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Samedi, 18 décembre 1875.

VARIETES—A midi, Parted, le soir, London Assurance.

ACADEMIE—A midi, The Stranger; le soir, Macbeth.

ST-CHARLES—A midi et le soir, Les Eclaireurs des Plaines.

Le rapport du Secrétaire du Trésor.

La banqueroute est en ce moment à l'ordre du jour dans toute l'Amérique du Nord. Elle est dans les gouvernements d'Etat, dans les gouvernements de ville, dans les institutions financières, dans les établissements de commerce, dans les compagnies industrielles, enfin elle est dans tant d'endroits qu'on se croirait être à la veille d'une liquidation générale, si le gouvernement national ne faisait exception dans cette nomenclature d'écroulements financiers. Cette exception ressort du rapport du Secrétaire du Trésor, qui n'est pourtant pas très rassurant pour le moment, mais qui nous fait entrevoir du moins que l'équilibre sera pleinement atteint dans deux ans, ou dans le courant de 1877.

Cette perspective a certainement lieu de nous étonner, non par sa rapidité mais par sa lenteur. Comment se fait-il qu'après une paix profonde de dix années le budget fédéral ne soit pas équilibré depuis longtemps? Comment se fait-il qu'il n'ait pas été équilibré dans l'année même qui a suivi la fin de la guerre, car le gouvernement fédéral n'a pas épargné les sources de la richesse publique; il y a puisé sans contrainte et sans limite et les a exploitées de toutes façons sans souci et sans scrupule.

Il a fait des taxes de revenu et des taxes directes foncières; il a imposé des taxes sur les industries manufacturières, sur la vente des produits et de tous les articles de négoce; il a taxé la circulation, les dépôts et tous les capitaux; il a imposé des droits sur les actes de mutation, de transfert et de succession; il a imposé des droits sur les traites et sur les mandats; il a taxé outre mesure les objets d'importation et les a presque prohibés; il a bouleversé le système douanier et l'a fait reculer de plus d'un siècle, si on le compare à la civilisation douanière de l'étranger, de l'Europe surtout; il a tout accaparé, tout écrémé, tout sucé, et avec ce sans-gêne d'administration fiscale et de gestion à la Turque, il n'est pas encore parvenu à dire: Nous tenons le budget; nous l'avons mis en équilibre; il n'y aura plus de mécompte ni de désappointement.—S'il le dit du moins, ce n'est pas encore pour aujourd'hui, ce sera au plus tôt pour l'exercice de 1877 et pour le dernier trimestre de cette année.

Aussi, Mr Bristow, le financier actuel du président Grant, et financier honnête selon toute apparence, ne peut-il s'empêcher d'insérer dans son rapport les réflexions suivantes dont nous traduisons fidèlement le texte.

"La frugalité dans l'administration est parmi les points les plus importants d'une bonne politique financière. La collection fidèle des revenus et la réduction des dépenses au taux des nécessités du gouvernement, constituent le premier devoir de ceux à qui la législation et l'administration des lois est confiée.

"L'obligation d'adhérer strictement à ce devoir a une force particulière lorsque la dette publique est considérable et que les industries du pays souffrent d'une dépression financière. Une rigide économie, en temps pareil, doit mener à deux résultats importants: 1° l'avancement du crédit du gouvernement dans le monde financier et de là sa mise à même de rembourser la dette à un taux plus bas d'intérêt; 2° et ce qui n'est pas le moins important, une meilleure disposition de la part du peuple à supporter le fardeau de la taxe, quand il voit que son gouvernement, comme lui-même, réduit les dépenses au point le plus bas possible et applique le revenu que le peuple donne à ses vues nécessaires et légitimes.

"La dépression générale d'affaires qui a suivi l'ère de l'expansion (inflation) et d'extravagance, que nous venons de traverser, a imposé aux individus, aux sociétés, aux corporations, la nécessité de réduire leurs dépenses au minimum et, ayant fait ainsi, les contribuables ont le droit de demander que le gouvernement en fasse autant. Si l'intérêt de la dette publique et toutes les autres obligations nationales doivent être promptement payées et remplis, il y a beaucoup de points sur lesquels on peut faire convenablement des réductions d'allocations considérables, et le secrétaire du Trésor invite le Congrès à faire un examen critique de toutes les estimations qui lui seront soumises.

"L'augmentation des dépenses publiques dans un temps de grande prospérité et d'extravagance s'opère d'une manière facile, mais une réduction correspondante quand viennent les revers, peut être obtenue seulement par la vigilance la plus pointilleuse, la plus attentive, et par une résistance déterminée à chaque appel d'allocations non requises par les nécessités du gouvernement. Aucune allocation de fonds ne doit être faite sans rechercher le montant probable du revenu qui se réalisera dans l'année comme excédent sur les obligations et les responsabilités existantes."

Voilà de saines doctrines et si nous ne les avions annoncées comme venant du secrétaire du Trésor, nos lecteurs croiraient qu'elles ont été émises par un de nos représentants démocrates du Congrès. Il est bien facheux pour les Etats-Unis que Mr Bristow n'ait pas été le premier choix de Grant pour l'administration des finances nationales, car l'application de pareilles doctrines économiques aurait réduit à $1,500,000 la dette nationale, qui est encore aujourd'hui de $2,290,629,555 90. Elles nous eussent épargné aussi toutes les corruptions et oppressions fédérales dont le pays tout entier a gémi si souvent, particulièrement le Sud qui en a été la victime.

Nous croyons, d'après cela, que ce n'est pas le secrétaire Bristow qui s'opposera aux enquêtes demandées par les démocrates sur les dilapidations du gouvernement radical. Il est probable, au contraire, qu'il les favorisera secrètement de tout son pouvoir, d'autant plus qu'il a tout à y gagner sans y avoir rien à perdre. Chacun a son rôle dans le monde et Mr Bristow n'ignore pas que le peuple accueille, loin de les repousser, toutes les ambitions personnelles qui sont honnêtement fondées sur des raisons de bien public. Ce rapport, si nous ne nous trompons, embarrassera très fort les énergumènes radicaux des deux Chambres du Congrès, les Morton, les Blaine, les Garfield, les Hale et tous ceux qui ont prospéré dans les scandales du crédit mobilier.

Au sujet de la reprise des payements en espèces, le secrétaire du Trésor condamne carrément toute mesure d'expansion. Il attribue au papier-monnaie non-convertible toutes ces convulsions financières qui ont produit de si tristes conséquences pour les fortunes particulières dans les Etats-Unis. Mr. Bristow abhorre ces perturbations constantes dans le change et ces fluctuations de valeurs qui jettent tant d'incertitudes dans les affaires, détruisent la confiance entre individus, entre les corporations et les communautés, et causent la détresse de tant de localités et de familles. Quelque rapide que soit l'accroissement de notre population, de nos ressources et de notre force matérielle, dit Mr Bristow, nous ne pourrons pas prendre, comme peuple de commerce ou d'affaires, le rang auquel nos avantages naturels supérieurs nous donnent droit, ou attirer à nous le surplus du capital du monde, aussi longtemps que nous aurons un type de valeurs aussi mobile ou qu'une incertitude pareille régnera dans notre législations fiscale, incertitude telle que la réunion du Congrès et nos fréquentes élections sont des occasions d'inquiétude et de terreur non seulement pour les détenteurs de nos bons à l'étranger mais encore pour nos propres hommes d'affaires à l'intérieur."

Le secrétaire du trésor est très sévère à l'égard des industriels coupables de fraude envers le gouvernement dans la collection des droits sur les distilleries. Il a ordonné des poursuites énergiques et quant aux officiers négligents ou suspects de connivence, voici comment il s'exprime à leur sujet:

"Il est d'une importance spéciale que les agents du gouvernement qui ont trahi leur mission et qui se sont engagés dans les fraudes sur le Revenu, soient punis promptement et sévèrement. Il faut qu'ils sachent que l'administration ne plaidantera pas avec eux quand ils seront convaincus de corruption dans l'exercice de leurs devoirs. On ne peut attendre que les contribuables agissent honnêtement avec le gouvernement quand ses propres officiers participent aux fraudes et restent impunis. La plus grande garantie pour la collection fidèle du Revenu est la vigilance et l'intégrité des officiers. Cette garantie ne peut être assurée que par le renvoi sans délai et la vigoureuse poursuite de ceux qui ont manqué de fidélité dans l'accomplissement de leur mission."

En résumé, il y a en pour l'année finissant le 30 juin 1875, une diminution de revenu sur les postes, sur la vente des terres, sur les douanes, mais il y a en une augmentation à peu près équivalente sur le revenu de l'intérieur. Seulement il y aura un déficit sur le fonds d'amortissement auquel il faudra nécessairement pourvoir par quelque moyen afin de se conformer à la loi de 1862 qui prescrit l'achat annuel de la dette dans la proportion de 1 0/0. Ce fonds d'amortissement doit être mis à part, et l'intérêt en provenant doit être aussi appliqué comme le principal à l'extinction graduelle de la dette.

Du reste les moyens que suggère Mr Bristow pour l'amortissement de la dette consistent plutôt en conseils d'économie, de prudence, d'honnêteté et de retenue qu'en aucun expédiant financier nouveau ou qu'en aucune combinaison plus ou moins habile ou plus ou moins expéditive. Le secrétaire du Trésor n'est donc ni inventeur, ni spéculateur, ni aleteur, ni joueur, mais, vu ceux qui l'ont précédé dans le poste qu'il occupe aujourd'hui, c'est un bon conseiller de finance et nous pensons que les démocrates du Congrès n'auront pas à en plaindre.

NEW ORLEANS DEMOCRAT.—Nous avons eu hier le plaisir de serrer la main au colonel Tyler qui vient occuper le poste de rédacteur en chef du nouvel organe de la démocratie dans le métropole du Sud. Le colonel Tyler est un homme distingué qui deviendra bientôt populaire parmi nous, comme il l'était dans l'Alabama.

Le premier numéro du *New Orleans Democrat* paraîtra demain dimanche et nous ne doutons pas que sous l'habile direction du colonel Tyler et avec l'appui des estimables citoyens qui sont à la tête de l'entreprise, le *Democrat* ne devienne bientôt l'un des journaux les plus importants du Sud. La population conservatrice louisianaise trouvera dans ce journal un champion courageux et consciencieux de ses droits et de ses intérêts.

UNION FRANÇAISE.—Une assemblée générale doit avoir lieu au siège de cette société, rue Saint-Louis, entre Chartres et Levée, demain dimanche, à midi. Tous les français membres on non, de l'Union, sont invités à assister à la réunion pour entendre les explications qu'leur seront données sur les opérations déjà accomplies et sur les moyens d'atteindre plus efficacement encore le but que la société a en vue.

L'Union française, indépendamment des secours qu'elle distribue ou des soins qu'elle fait donner par ses médecins aux français nécessiteux, s'occupe activement du placement des travailleurs sans ouvrage en ville et à la campagne. Elle paie un professeur d'anglais qui fait un cours gratuit pour les français. Jusqu'ici ses ressources ont été très limitées et l'objet que se proposent son estimable président et ses collègues de la direction, en invitant tous les français à la réunion de dimanche, est d'augmenter le nombre des membres de l'Union afin d'étendre sa sphère d'action.

Les français de la Nouvelle-Orléans qui savent toujours compatir aux infortunes de leurs compatriotes de France, ne montreront pas moins de libéralité pour concourir à une œuvre dont le but est de fournir du travail à leurs compatriotes d'ici, ou du pain et un abri à ceux qui en manquent. Nous pensons donc que l'appel de l'Union Française attirera une nombreuse assemblée à la réunion de demain.

MR. BAZE ÉLU SÉNATEUR.—Une dépêche de Paris du 12 décembre ajoute le nom de Mr. Baze, du centre droit à la liste des sénateurs élus dans la séance du 11 décembre.

UN JOLI TRAVAIL.—Mr L. F. Géry l'habile graveur du passage de la Bourse, nous a remis un remarquable échantillon de son art. C'est une carte gravée représentant une sorte d'écusson surmonté d'un pélican et qui se compose des vingt-quatre lettres de l'alphabet artistement enchevêtrés et gravées d'une façon très nette et très distincte. Ce travail fait honneur à Mr Géry comme conception et exécution.

CHAMPAGNE DRY DIZY.—La maison Bercier et Desmet à l'agence pour la Nouvelle-Orléans, de la fameuse marque de champagne "Dry Dizy" de la maison Freminet & fils de Chalons sur Marne. Ce vin est sec comme son titre l'indique et est en même temps pétillant et fort agréable par sa fine saveur. Il est très apprécié des gourmets et nous le recommandons aux amateurs de vin mousseux.

BANQUE NATIONALE DE L'ETAT, DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—On verra par un avis de Mr. Chas. L. C. Dupuy, caissier, que l'élection annuelle des directeurs de cette banque doit avoir lieu le mardi 18 janvier prochain.

TIRAGE D'OR. TIRAGE D'OR.
Les clubs gagneront
Les clubs gagneront
Onze Les clubs gagneront Acadé-
Billets Les clubs gagneront mie de
Entiers Les clubs gagneront Musique
Pour $500 Les clubs gagneront 27 Déc.
Les clubs gagneront
TIRAGE D'OR. TIRAGE D'OR.

AU BON MARCHÉ.—M. Jos. B. Hubbard marchand de meubles, au coin des rues Remparts et Perdido, a eu dans ces derniers temps un véritable succès de vente, et ce succès grandit tous les jours. La raison de cela est que M. Hubbard a réduit assez le prix de ses meubles pour encourager quiconque a besoin d'en acheter. Notons bien que le bon marché auquel ils sont offerts ne nuit en rien à leur élégance et à leur solidité.

☞ Les visiteurs de la campagne, qui ont besoin de thé ou de café, ne doivent pas oublier de faire une visite au grand dépôt de thé et de café de la rue du Camp No 5 où une machine à vapeur est toujours en activité pour répondre aux besoins de la consommation.

LA TROUPE D'OPÉRETTE FRANÇAISE.—La représentation au bénéfice de Mr Duplan avait attiré hier beaucoup de monde à l'Opéra, et elle a fourni au public l'occasion de faire ses adieux aux divers artistes de la compagnie aussi bien qu'un sympathique bénéficiaire. On a applaudi tour à tour Mr Castel et Mr Daroy dans les *Deux Aveugles*, Mlle Duparc, Mr Schmidt et Mlle Faye dans Mme Bertrand et Mlle Raton, et tous les morceaux de l'intermède. Mr Ludovic a chanté avec goût et sentiment sa romance "Adieu Mignonne". Mlle Duparc a dit avec esprit et finesse la "lettre d'une cousine à son cousin". L'air des bijoux de *Faust* a permis à Mlle Geoffroy de faire ressortir toutes les qualités de sa jolie voix. Ces deux artistes ont eu les honneurs du bis et ont reçu de nombreux bouquets.

La soirée s'est terminée par le troisième acte de *Madame l'Archiduc*, qui a été brillamment rendu.

La troupe de Mr. Chizzola part ce matin pour le Mexique où elle est attendue et doit donner au théâtre Arbeu une série de 16 représentations. Nous souhaitons à nos artistes—frangles! un bon voyage et beaucoup de succès dans la terre des Montezumas.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La compagnie a joué hier la pièce bien connue de *London Assurance* qui a été interprétée avec talent et ensemble. Aujourd'hui on donnera à ce théâtre *Parted* en matinée et le soir.

VINS FINS. VINS FINS.—MM. Bercier et DeSmet, rue de la Vieille-Levée, No 43, ont à vendre à ce moment une grande consignation de vins fins des meilleures marques. On trouve dans la liste des vins de champagne, de Bourgogne, Chablis, Pommard, Chas. Vougeot, vins de Bordeaux des crus les plus estimés, des liqueurs de qualité supérieure, entre autres du vermouth italien et l'arquebe et autres liqueurs recherchées. Voyez l'annonce.

Le lot de $100,000
Payé en or.
Tout en or.
Tirage d'or
Lundi, 27 décembre.
Tous les lots
Payés en plein,
Sans réduction,
Sans délai.
Billet, $50 seulement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Sénateur républicain relativement au choix d'un Auditeur.

Les sénateurs républicains ont eu un caucus, avant-hier soir, et ont nommé un comité qui a pour mission d'aller demander au gouverneur *de facto* le nom de celui qui doit remplacer Mr Clinton comme auditeur des comptes. Les dits sénateurs radicaux désirent savoir d'avance quel sera le choix de Mr Kellogg, afin de délibérer sur l'opportunité de confirmer ce choix ou non.

Le *de facto*, cependant, veut faire des cachotteries et pose pour le Sphinx.

Il a répondu au comité qu'il ne se déciderait pas avant le 20 et qu'il lui ferait connaître, alors seulement, le nom du nouvel auditeur des comptes.

Grant n'aurait pas mieux répondu, ou bien le czar de toutes les Russies.

Erratum.

Dans un paragraphe ayant pour titre "Désourmement de toute", nous avons dit dans notre numéro d'hier matin qu'un certain J. W. Jones, constable de la quatrième justice de paix était accusé par F. Lacroix d'avoir détourné la somme de $67. Le fait est vrai en ce qui concerne l'accusation, mais Jones n'est pas constable, ni même député constable de la 4ème justice de paix.

C'est Mr Joseph Contreras qui remplit ces fonctions, et personne n'a songé à l'accuser d'abus de confiance ou de détournement de fonds.

LE STEAMER W. S. PIKE DÉTRUIT PAR LES FLAMMES.

Disparition du troisième commis, Mr Wm. Bonnie.

Vers quatre heures moins le quart, hier matin, le feu s'est déclaré à bord du steamer W. S. Pike, mouillé au pied de la rue du Canal, et en quelques minutes le bateau tout entier a été entouré par les flammes.

Le vent était très vif en ce moment, et quoique l'alarme eût été donnée promptement, les pompiers ne sont arrivés que pour assister au dernier tableau du sinistre, sans que leurs efforts servissent à rien.

Il y avait plusieurs passagers à bord, lorsque l'incendie s'est déclaré, et quelques uns dormaient dans les cabines; mais grâce au courage et au sangfroid d'un des gardiens, nommé Sutton, qui a passé au milieu des flammes pour aller les réveiller, tous ont été sauvés, sauf deux: Mr. Wm. Bonnie, le troisième commis du bateau, qu'on n'a pas revu et qui a peut-être péri.

Un passager, Mr. John O'Brien a eu la jambe droite fracturée et s'est sauvé qu'avec la plus grande difficulté.

Un jeune garçon de seize ans, nommé John Burchard et un matelot dont le nom n'est pas connu, ont reçu tous les deux des brûlures assez graves, mais ont eu la vie sauve. Ils ont été envoyés à l'Hôpital de Charité, où on leur a donné tous les soins nécessaires.

L'incendie n'a duré qu'un quart d'heure. Le Pike n'a pas brûlé jusqu'à sa ligne de flottaison, mais lorsque les amarres ont été feu, le bateau a dérivé jusqu'à une certaine distance dans le fleuve et s'est enfoncé sous l'eau.

Pendant un moment l'incendie a gagné le quai ainsi que le débarcadère du bateau passeur (ferry) de la rue du Canal, mais les pompiers, cette fois, ont eu raison des flammes sans difficulté.

Le W. S. Pike avait une cargaison assez considérable: 997 balles de coton, 900 sacs de graines de coton, 508 boucauts de sucre et 600 barils de mélasse.

Environ 100 balles de coton avaient été déchargées déjà lorsque le feu a pris.

La cargaison n'a donc pas été complètement détruite. Tout le coton qui n'a pas brûlé a flotté, lorsque le bateau a coulé, et on en a recueilli une grande partie.

Les boucauts de sucre qui se trouvent dans la cale sont complètement perdus, mais on pense que la mélasse ne sera pas trop avariée, si on réussit à retirer les barils sans retard.

Le W. S. Pike est arrivé dans le port, avant-hier soir, vers neuf heures. Il appartenait à Mr J. J. Brown et était évalué à $25,000.

On nous dit qu'il est assuré pour $18,000 dans plusieurs compagnies de la Nouvelle-Orléans.

On ne sait pas encore positivement quel a été l'origine de l'incendie, mais on croit généralement que le feu a pris au milieu des balles de coton.

Tous les officiers du bord se trouvaient en ville, à l'exception de Mr Wm. Bonnie, le 3me commis et les deux gardiens de nuit.

Nous avons dit déjà que c'est un de ces gardiens, qui, au péril de sa vie, est allé réveiller les passagers qui dormaient, afin de les sauver.

On rapporte que plusieurs matelots manquent, et on ne sait pas s'ils ont péri ou s'ils ont quitté le bateau avant l'incendie. Il est à peu près certain maintenant que Mr Bonnie ne s'est pas sauvé, parce qu'on aurait entendu parler de lui hier, et personne ne l'a vu.

Le steamer Rapides, qui se trouvait à quelque distance du Pike a été légèrement endommagé.

Les bateaux remorqueurs Tyler et Aspinwall ont rendu de grands services, aussi que les pompiers, en empêchant l'incendie de s'étendre davantage.

Le Pike, avons-nous dit, était assuré pour $18,000. Voici les noms des compagnies et le montant de l'assurance dans chacune d'elles:

Nouvelle-Orléans	$ 4,500 00
Hibernia	4,500 00
Etna	4,500 00
Union	4,500 00

La cargaison peut être évaluée à $100,000, et elle est assurée pour $50,000 dans les compagnies suivantes:

Factors and Traders	$15,000 00
Crescent	13,000 00
Sun	12,000 00
Home	5,000 00
Merchants	5,000 00

Les livres les plus importants ont été sauvés par le vaillant employé Wm Sutton, dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler le courage. Nous avons donc pu prendre connaissance du manifeste du steamer incendié, que nous publions pour l'information de nos lecteurs.

140 balles coton Lehman, Abraham & Co., 138 Meyer, Weis & Co., 132 Norwood & Richards, 127 J. L. Harris & Co., 91 A. Levi, 77 Clark Bros. & Co., 34 B. Gumbel & Co., 30 McGehee, Snowden & Violett, 30 T. M. Simmons, 29 Richard Flower & Co., 24 Aiken, Scherck & Autey, 22 Bush & Levert, 20 Pritchard & Bickham, 15 H. & C. Newman, 12 J. W. Burbridge & Co., 9 J. Chaffe & Son, 7 Ben Gerson, 7 Wyche & Morgan, 6 L. Bloom & Co., 6 Chas. Gallagher, 6 Lanaux & Son, 5 W. E. Hall, 5 Richardson & May, 4 Temple & Coons & Co., 4 Nalle & Cammack, 3 Adams & Cockburn, 3 T. L. Airey & Co., 2 Chism & Boyd, 1 Lange et Legendre, 1 John I. Noble, 1 Renshaw, Cammack & Co., 15 sacs de graines de coton Bérand & Gibert, 925 sacs de graines de coton New Orleans Cotton Seed Association, 2 boucauts de sucre Bush & Levert, 4 do et 1 baril de mélasse John I. Adams & Co., 15 Katz & Barnett, 9 Richard Flower & Co., 50 L. F. Berje, 11 Chism & Boyd, 3 do et 88 boucauts de sucre E. J. Gay & Co., 13 do et 46 barils mélasse Clapps Bros & Co., 76 do et 28 boucauts de sucre Valrin & Mortimer, 18 barils de mélasse E. Bourgeois, 96 do et 16 boucauts de sucre P. Maspero, 16 Hy Grobel, 14 E. J. Hart & Co., 10 E. N. Montardier, 6 do. V. H. Bernard, 24 do., 65 barils de mélasse Richard Milliken, 26 do., 12 boucauts sucre Jas. A. Ware, 20 do. J. W. Burbridge & Co., 12 barils mélasse, 2 demi barils do. Avendano Bros., 13 barils do. S. Gumbel & Co., 100 do., 44 boucauts sucre E. C. Palmer & Co., 34 do., L. D. Sarpy, 12 do., 13 barils mélasse Lanaux & Son, 4 demi-barils sucre G. A. Lanaux, 1 baril suif Lehmann, Goudchaux & Co., 7 sacs riz brut J. Forester, 3 colis peaux N. D. Wetmore, 1 sac peaux A. Coycault, 15 balles mousse Odell & Wright, 2 barils fécès mélasse Avendano Bros., 1 baril sucre E. C. Palmer & Co. Total 997 balles coton, 925 sacs graines de coton, 15 sacs coton en graines, 208 boucauts sucre, 593 barils mélasse, 2 démi-barils do.

Wm. O'Donnell, un des gardiens, a déclaré que vers une heure du matin, découvrant que le bateau prenait de l'eau, il a ordonné de faire fonctionner les pompes pendant deux heures.

A trois heures, il a fait une ronde générale et n'a rien découvert; mais une heure après, le second gardien a crié au feu, et se retournant, il a vu que le bateau était déjà enveloppé par les flammes.

Son avis est que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

A propos du récent sinistre.

On nous rappelle, à propos de l'incendie du W. S. Pike, que le Bureau des assureurs, il y a quelque temps, a nommé un comité composé de messieurs Adams, Toyes et Dufine, pour examiner les appareils inventés par le col. Aristide Gérard pour la suppression du feu à bord des navires et des bateaux, et que ce comité a présenté un rapport favorable.

On dit du bien de ces appareils, et nous ne voyons pas pourquoi on ne les adopterait pas s'ils sont bons.

Une autre victime de Pike.

On compte dans la liste de ceux qui ont péri probablement à bord du *W. S. Pike*, Mr Thomas Bird, qui a quitté le bateau, peu après son arrivée en ville, pour aller à l'Académie de Musique, mais qui y est retourné après le spectacle. Ajoutons, cependant, qu'on n'a encore, heureusement, aucune certitude à cet égard.

L'affaire des Bons consolidés.

Le juge Woods de la Cour de Circuit des Etats-Unis, n'a pas encore donné sa décision dans l'affaire des Bons consolidés dont nous avons donné l'exposé dans nos deux derniers numéros.

Victime d'un accident.

Nous apprenons avec un profond regret la mort de Mlle Anne Julia Planchard, âgée de 14 ans, fille de Mr. J. J. Planchard, demeurant rue des Français No. 112.

Il y a dix jours la pauvre enfant prenait devant l'autel de la Vierge, à l'église Ste-Marie, lorsque sa robe a pris feu. Les brûlures qu'elle a reçues étaient d'une telle nature qu'elle a succombé après quelques jours de souffrance.

Deux petits innocents mis à mort.

Vers une heure, hier après midi, on a trouvé dans le fleuve, au pied de la rue Foucher, les cadavres de deux enfants nouveaux-nés, enveloppés dans un sac auquel on avait attaché une pierre.

On suppose que la mère de ces petits malheureux a commis ce crime pour cacher une faute.

Un coup de bâton rudement assené.

Une difficulté est survenue, hier après-midi, à la fabrique de M. John Berthet, situé bas que les Casernes, entre deux hommes nommés John Gontier et John Wagner.

Ce dernier a reçu un coup de bâton sur la tête, qui pourrait avoir des suites très graves.

L'homme au bâton a été arrêté.

TEMPERATURE.—17 Déc. 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	50	10
12 M.	63	17
3 P. M.	65	18
9 P. M.	54	12

Pas de réduction des lots.
Pas de délai dans le tirage.
Tirage d'or. Tirage d'or.
Paiement en plein, Paiement en or.
3,580 lots, $502,500.
Lundi, 27 décembre.
Lundi, 27 décembre.
Billet, $50 seulement, billet $50, seulement
Faites fortune. Faites fortune.
Organisez un club. Organisez un club.
Gros lot, $100,000. Gros lot, $100,000.

☞ Tout le monde est convaincu maintenant que le café grillé et moulu qui est débité au grand dépôt de la rue du Camp, No 5, est non seulement le moins cher mais encore le plus frais et le plus agréable de tous les cafés vendus sur ce marché. Nous invitons nos lecteurs à en faire l'essai.

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'*ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts la copie.

LA MORT DU COMMODORE GOODENOUGH TUÉ PAR LES SAUVAGES.—Nous lisons dans le *Temps* les détails suivants sur cet événement:

Le commodore Goodenough, chef de la station navale d'Australie, bien connu des officiers français qui ont résidé quelque temps dans la Nouvelle-Calédonie, vient de mourir misérablement assassiné par les naturels encore sauvages de l'île Santa-Cruz, la plus importante île du groupe de ce nom. Ce petit archipel est situé entre les îles de Salomon, des Nouvelles-Hébrides et de Salomon, non loin des parages où périt notre grand La Pérouse, en 1788.

Le commodore Goodenough était arrivé en vue de la baie de Carlisle, dans l'île Santa-Cruz, lorsque, laissant son navire la *Pearl* dans la passe, il se fit débarquer avec quelques officiers et marins dans l'espoir de se concilier les indigènes et d'entrer en bonnes relations avec eux.

Ceux-ci se présentèrent aussi en grand nombre sur la plage, acceptèrent les présents qui leur étaient généreusement offerts, et firent comprendre qu'ils étaient très disposés à faire des échanges. Encouragés par cet accueil, ne soupçonnant aucune perfidie, les Anglais se laissèrent conduire jusque dans un village voisin, continuant à se mêler sans défiance aux naturels, qui paraissaient très joyeux de les voir parmi eux.

Mais les choses changèrent dès que l'ordre de rejoindre le bord fut donné. Les sauvages voulaient à toute force retenir les Anglais à terre. Etait ce pour les massacrer plus facilement pendant la nuit? On l'ignore, toujours est-il qu'à quelques pas du village, le commodore reçut une flèche dans le côté. Avant que les autres aient pu prendre leurs armes restées dans les canots, plusieurs décharges de flèches eurent lieu et blessèrent deux hommes. Les Anglais parvinrent enfin à tirer quelques coups de revolvers et de carabines sur les agresseurs, dont un seul tomba.

Aussitôt à bord, le commodore apprit du chirurgien de la *Pearl* que sa blessure était mortelle. Il fit venir alors auprès de lui le second commandant, pour lui dire qu'il ne voulait pas que sa mort fût vengée par un massacre inutile; qu'on devait se borner à incendier le village près duquel le crime avait été commis, et même, qu'il fallait éloigner les naturels du rivage, en faisant tirer simplement à poudre quelques coups de fusil, et ne mettre le feu aux habitations que lorsque les sauvages auraient pris la fuite. Ces ordres furent ponctuellement exécutés.

A cinq heures du soir, le commodore sentant que sa fin était proche, se fit monter sur le pont, adressa à son état-major et à l'équipage quelques paroles d'amitié et d'adieu, et expira. Le nouvelle de cette mort a fait une grande impression à Nouméa.

On ignore absolument quelle est la cause de l'agression. Elle est due probablement à quelque outrage commis dans ces parages par les blancs dans des temps déjà éloignés. D'ailleurs, depuis la mort du navigateur espagnol Mendana, qui découvrit cet archipel et y mourut à la fin du seizième siècle, jusqu'à l'époque du tragique événement que nous venons de raconter, tous les navires qui sont entrés en relâche dans la *Bahia graciosa* de Santa-Cruz n'ont pas eu lieu de se louer des indigènes. Cette hostilité acharnée contre les étrangers est d'autant plus étrange que les naturels d'Ambrym, Malliolo, Saint-Barthélemy, Espirito-Santo et Vaniopro, avaient fort bien reçu dans ces derniers temps la *Pearl* et son état-major.

—30—

Remède applicable à beaucoup de maux.—Il y a peu de remèdes qui soient applicables à tant de maux que les "Hostetter's Stomach Bitters", et cela non pas parce qu'ils ont des propriétés adaptées à la guérison de chacun—cette prétention serait manifestement absurde—mais à cause de leur effet sur le son général du système qu'ils améliorent prodigieusement et à cause de leur action altérative sur les organes de la nutrition, sécrétion et évacuation. Ces bitters ont, en outre, des propriétés bien connues contre les fièvres intermittentes et rémittentes, la dyspepsie, la constipation, la torpeur du foie, la débilité généralé, les difficultés urinaires et utérines. Ils rendent des services inappréciables dans le pas d'anémie, d'hypocondrie, rhumatisme, insomnie, et dans beaucoup d'autres désordres et incapacités ayant leur origine dans la pauvreté ou l'impureté du sang, les faiblesses nerveuses ou la surexcitation ou un accomplissement imparfait des fonctions physiques.

Décédée, hier soir, à 7 heures, ANNE JULIA PLANCHARD, âgée de quatorze ans, fille de J. J. B. Planchard et de Amelia De Gruy. Le corps est exposé chez son père No 112 rue des Français. L'enterrement aura lieu à quatre heures et demie P. M. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, hier, à 1 heure P. M., le sociétaire DOMINIQUE DABUGUE, à l'âge de vingt-sept ans, né à Sézourn, Canton de Trie, Hautes-Pyrénées.

MM. les Sociétaires sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 1 heure P. M. Le convoi partira de l'Asile où le corps est exposé.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,
Le Secrétaire L. SIMON. 18 déc—

Décédée, le 4 courant, à l'âge de soixante-douze ans, à Australia Plantation, Ouest Baton Rouge, Louisiane, Mme MARGUERITE DILLA ALLAIN (Vve Sosthène Allain).

Décédé, le 13 décembre 1875, à l'âge de vingt deux mois, JAMES RUSSEL HENMAN, fils de WILLIAM JAMES HENMAN et CODILE AUDLER.

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos.
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, CUTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou l'arde.
A. BROUSSEAU & SON.
12déc—6IPP

Communication importante pour tous ceux qui tiennent des étaux dans les différents marchés publics de la Nlle-Orléans.

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité dans une grande assemblée générale des bouchers et de ceux qui exploitent des étaux dans les marchés de cette ville, assemblée tenue hier soir, au No 106, rue St Pierre.

Résolu que les soussignés exploitant des étaux dans les différents marchés publics de la ville de la Nlle-Orléans protestent par la présente contre la ville de la Nlle-Orléans et contre tous les contrats de cette marchés chargés de percevoir les droits sur ces étaux, à partir du 1er janvier 1876, attendu que la dite ville n'a de localités ni mettent en pleine vigueur et exécution l'acte 81 de la législature intitulée prises dans la ville de la Nlle-Orléans. Nous, nous engageons d'un commun accord, par la présente, à résister, devant les tribunaux compétents, de l'Etat, au paiement des dits droits d'étaux, si le dit acte n'est pas mis à exécution par les parties susdites, dans quelque délai et que ce puisse être. 15déc—1f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. LES DOCTEURS qui de temps en temps, prêtent leur assistance gratuite au service médical de la société sont prés de s'adresser au Président, Mr J. Schweitzer, rue Royale, 166, pour obtenir les renseignements nécessaires.

Par ordre du Conseil, L. SIMON,
Le Secrétaire.
18 déc—1f

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jeffers-n.—Messieurs les membres de cette société qui ont à faire la propriété de cette association, sont invités à se rendre à la salle de la rue Royale, JEUDI, 23 décembre courant à 8 heures du soir pour recevoir les applications des membres qui désirent faire partie, ne candidats et choisir parmi des derniers une liste satisfaisante à la majorité.

Au nom de plusieurs Membres.
18déc—1f

Club Dramatique Louisianais.—Une séance spéciale de ce club sera tenue le samedi 18 décembre, à sept heures et demie, P. M. au No 22 rue Royale.

Par ordre de A. J. TISSOT, président,
J. RENÉ SARRAZIN, assistant secrétaire.
18déc—1f

**Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-